



PREMIER MINISTRE



Paris, le 29 juin 2011

Colloque

« Le vieillissement des sociétés : un défi pour les politiques publiques » CAS – KAS

Mercredi 29 juin 2011

Ouverture du Colloque
par Vincent Chriqui,
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

Seul le prononcé fait foi

Je suis ravi de vous accueillir si nombreux aujourd'hui à l'occasion de ce colloque franco-allemand sur le vieillissement, organisé en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer, et en particulier avec son bureau parisien présidé par Monsieur Norbert Wagner.

Je suis très heureux de la tenue de ce colloque aujourd'hui qui prolonge une des grandes ambitions du Centre. Nous avons souhaité depuis maintenant plus d'un an, imprimé une **marque plus internationale à nos activités** notamment en développant nos partenariats. Ainsi, nous avons eu au printemps une rencontre avec les homologues du Centre d'analyse stratégique qui s'est tenue à Paris et qui augure de prochaines collaborations. Nous avons par ailleurs organisé plusieurs colloques internationaux pour l'année 2011 avec des partenaires britanniques, néerlandais, irlandais, chinois, sur des thématiques variées.

Au-delà du cercle des homologues, le Centre d'analyse stratégique développe également des **relations avec de nombreux *think tank***, comme en témoigne ce colloque organisé avec la fondation Konrad Adenauer aujourd'hui. **Je tiens à souligner que les relations avec la Fondation Adenauer tiennent une place particulière** dans ce contexte général puisque nous avons déjà prévu d'autres événements en partenariat. Ainsi, ce colloque sur le vieillissement devrait être suivi d'un autre colloque d'ici la fin de l'année qui traitera, quant à lui, d'un autre sujet d'actualité, celui de « **l'innovation et des dépenses d'avenir** » et qui devrait se tenir à Berlin. Il nous semble en effet que, dans un contexte de fortes restrictions budgétaires, une réflexion sur la manière de mieux utiliser l'argent public doit être menée et doit être surtout menée de façon comparée : **croiser les regards entre les situations allemandes et françaises à tout son sens, notamment dans le contexte de l'Union européenne.**

Pourquoi avoir choisi le thème du vieillissement de nos sociétés comme thème aujourd'hui ?

Le vieillissement est un défi majeur pour les sociétés occidentales, notamment pour la France et pour l'Allemagne :

- En Allemagne, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus passera de 19,9 % en 2005 à 27 % en 2050 (données Eurostat) (soit + 7 points).
- En France, elle passera de 16 % à 27 %. (soit + 11 points) .

On voit bien, avec ces ordres de grandeur, que la structure démographique de ces deux pays sera véritablement transformée.

Ce colloque fait suite à des travaux réalisés au Centre sur ce thème par le département questions sociales et notamment à deux rapports :

- le premier, remis il y a tout juste un an, est intitulé « **vivre ensemble plus longtemps** » et porte sur les conséquences du vieillissement en termes de politiques publiques. Ce rapport a mis l'accent notamment sur le fait que ces conséquences seront importantes et massives dans différents domaines (emploi, mais aussi logement, santé, sécurité, etc.). Pour autant, et c'est un des messages clés de ce rapport, **il est possible d'agir aujourd'hui pour infléchir les conséquences** de ce vieillissement, même si le vieillissement en lui-même est d'une certaine manière inéluctable.

L'objectif de cette journée est bien de mettre en perspective ces principaux éléments, en comparant et en confrontant les situations françaises et allemandes.

- le second rapport vous sera présenté cet après-midi. Il traite plus spécifiquement du **problème de la prise en charge des personnes âgées dépendantes**. Comme vous le savez, ce sujet fait l'objet d'un débat national depuis le début de l'année à travers la mobilisation de plusieurs groupes de travail qui ont rendu leurs rapports de travail la semaine dernière. Complémentaire de ces approches, le rapport du Centre propose de replacer la situation de la France dans une perspective internationale. Il s'intitule « **Les défis de l'accompagnement du grand âge. (Perspectives internationales pour éclairer le débat national)** ».

Pourquoi avoir choisi de comparer la France et l'Allemagne sur cette thématique du vieillissement ?

Parce que les pays présentent des éléments de comparaison et des différences qui nous laissent penser que l'exercice sera fructueux.

– **L'Allemagne et la France sont assez proches pour que la comparaison fasse sens.** Les deux pays partagent les mêmes types d'enjeux : contenir les dépenses publiques tout en finançant les dépenses sociales, maintenir les seniors dans l'emploi le plus longtemps possible, prendre en charge les personnes âgées dépendantes, etc. Les agendas politiques présentent également des similitudes fortes comme l'illustrent les préoccupations autour de la soutenabilité des systèmes de prise en charge de la dépendance puisque 2011 a été annoncée, de part et d'autre du Rhin, comme une année de réflexions et de réformes des dispositifs de prise en charge.

Surtout, l'Allemagne et la France disposent de systèmes de protection sociale relativement proches, ce qui justifie de comparer leurs situations. Relevant plutôt d'un système de protection sociale de type *bismarkien*, fondé sur les assurances sociales, les deux pays ont également connu des évolutions majeures ces dernières décennies, notamment avec une tendance à l'universalisation de certaines prestations. Concernant la prise en charge de la dépendance, c'est ce modèle de l'assurance qu'a retenu l'Allemagne (avec des aménagements) lors de la mise en place de l'assurance dépendance en 1995 (*Pflegeversicherung*). C'est également cette piste qui a été envisagée en France lorsqu'il a été question de la création d'un cinquième pilier de l'assurance maladie, au moment de la création de la CNSA (depuis, la crise est passée par là et l'horizon de la création d'un cinquième risque s'est considérablement éloigné).

Un autre point commun entre la France et l'Allemagne : au-delà de systèmes de protection proches historiquement, elles partagent un même objectif, délicat à tenir : avoir une haute exigence en matière de protection sociale et assurer la soutenabilité financière de ces systèmes de protection.

Dans un contexte européen où se pose avec acuité la question de l'avenir des modèles sociaux et des éventuelles convergences – sans toutefois aller jusqu'à parler d'harmonisation -, la comparaison entre France et Allemagne prend tout son sens et permettra de mettre en évidence les points de convergence ou de divergences aujourd'hui face au défi du vieillissement.

– **D'autre part ces pays sont assez différents pour que la comparaison soit stimulante.** En matière de vieillissement, les deux pays connaissent un vieillissement « par la haut », au sens où les individus vivent plus longtemps du fait de l'augmentation de l'espérance de vie. Pour autant, l'Allemagne est confronté également à un vieillissement dit « par le bas », lié à un taux de natalité relativement faible qui ne permet pas le renouvellement des générations, alors que la France assure presque ce renouvellement. Ces vieillissements de nature différente posent des questions différentes : par exemple, la France pourrait faire face à des pénuries de personnels dans les services d'aide à la personne, alors qu'elle devra prendre en charge des classes d'âge nombreuses à la fois d'enfants et de personnes âgées.

Ces pays sont également différents en matière de structure du marché du travail et de l'emploi, en matière d'organisation des systèmes de protection sociale (on le verra à travers l'exemple de la prise en charge de la dépendance), etc. On pourrait multiplier les exemples et les illustrations.

Parmi les nombreux enjeux liés au vieillissement des populations en Allemagne et en France, nous en avons retenu trois qui nous semblaient majeures et également exemplaires des convergences (en termes d'enjeux) et des différences parfois observées en termes de réponses apportées dans les deux pays :

- vieillissement et finances publiques,
- perspectives démographiques et marché du travail,
- stratégies de prise en charge de la dépendance et enjeux de solidarité intergénérationnelle.

Ces sessions seront précédées de deux exposés introductifs présentés par Anne-Marie Guillemard, Professeur de sociologie à l'université Paris Descartes et par Michael Eilfort, Président de la Fondation Marktwirtschaft à Berlin.

Nous aurons également l'honneur d'accueillir Madame Dr Monika Stolz, ancienne Ministre du Travail et des Affaires sociales du Bade-Wurtemberg, qui apportera, pour clôturer ce colloque son éclairage sur l'ensemble de ces points.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne journée de réflexions que j'espère riches et passionnantes. Je laisse la parole à mon partenaire Monsieur Norbert Wagner avec qui nous avons eu le plaisir de travailler lors de la préparation de cette journée.

• **Contact Presse**

Centre d'analyse stratégique

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr